

# Dynamiques agricoles dans les savanes du Tchad : quelles perspectives cotonnières ?

Frédéric REOUNODJI

IRD-LRVZ-PRASAC, BP 433, N'Djamena, Tchad

**Résumé** — Introduit dès le premier quart de siècle de la colonisation française et après avoir été jusqu'à présent la seule culture d'exportation et l'unique source de revenus monétaires pour la masse rurale, la culture du coton traverse actuellement une période trouble, qui laisse planer des incertitudes sur son avenir. Après une croissance tendancielle de la production et une grave crise au milieu des années 1980 ayant pour conséquences fâcheuses la fermeture de plusieurs usines d'égrenage jugées peu rentables et l'abandon de nombreuses zones de production, on assiste, dans les années 90, à une augmentation spectaculaire de la production cotonnière à la faveur de la dévaluation du franc CFA. Mais cette euphorie fut de courte durée. Aujourd'hui, la cotonculture connaît une déprise au profit d'autres cultures plus spéculatives, en particulier l'arachide (Magrin, 2000). Néanmoins, les motivations des producteurs et les niveaux de production varient d'un espace à un autre. Dans certains vieux bassins cotonniers, l'emprise spatiale du coton s'amenuise peu à peu quand ce dernier n'est pas totalement abandonné. Dans d'autres, cette culture marque encore fortement les paysages, en raison de l'intérêt ancien des populations pour cette spéculation, ainsi que des avantages socio-économiques qui y sont attachés. Notre démarche est fondée sur l'exploitation d'enquêtes en milieu paysan et sur l'analyse de la cartographie. Elle vise à étudier les dynamiques spatiales de la culture cotonnière et à analyser les perspectives cotonnières dans les systèmes de production agricoles.

**Abstract** — **Agricultural dynamics in the savannahs of Chad: Is there a future for cotton systems?** Cotton cultivation has been promoted from the beginning of the XX century by French colonial authorities and remained until recently the main export agricultural product and the only source of income for the rural peasantry in the south of Chad. Yet, this production is nowadays facing huge difficulties that could impair the future of the production system. Our approach is based on the exploitation of data obtained from systematic producers survey and GIS data. The aim is to study spatial dynamics of the cotton cultivation and to identify future trends for rural production systems. After years of regular production, the 80s were characterized by a deep crisis that resulted in closing non-profitable ginning factories and abandoning several production areas. In the 90s, the cotton production rose spectacularly especially following the devaluation of the CFA Franc. But this progression did not last. Today the cotton cultivation is decreasing to the benefit of the others cash crops, particularly groundnut. Two main factors explain this reduction of the cotton cultivated areas in the south of Chad: firstly, the fluctuations of the world market prices that often result in low farm gate prices; secondly, the difficult negotiations between the producers organisations and the national cotton company (Cotontchad). However the situation is not the same everywhere in the region. In some old cotton belts, the cotton production is on the way to disappear, whereas in some others, the cotton cultivation remains deeply the basic component of the agro-systems because of historical reasons as well as objective socio-economic advantages.

## Introduction

Alors que la mondialisation étend de façon croissante son influence au domaine agricole, le coton pluvial africain peut-il constituer une culture compétitive, inscrivant de manière durable son empreinte dans les paysages et les systèmes agraires ? L'histoire du coton au Tchad est bien connue, comme culture forcée d'origine coloniale (Magrin, 2001). Cette culture joue un rôle prépondérant dans l'économie nationale. Elle demeure la seule spécialité commerciale du pays, en ce sens que la production est entièrement destinée à l'exportation. La production cotonnière est caractérisée depuis son origine jusqu'à nos jours par une hausse tendancielle, avec des à-coups, tout au long de l'histoire cotonnière. Depuis les années 80, ces irrégularités tendent à prendre de l'ampleur, à la faveur de crises cotonnières graves (1984-1987, 1991-1994, et depuis 1998-1999). Celles-ci résultent principalement de la chute des cours mondiaux du coton-fibre, de la mauvaise gestion de la filière, ainsi que de l'insécurité chronique perpétrée par des troubles politico-militaires. La suppression des subventions sur les intrants et sur le matériel agricole, affectant profondément le secteur cotonnier du Tchad, figurent parmi les principales mesures. Elles ont pour objectif principal le redressement de la filière qui passe avant tout par l'allègement du rôle de l'Etat et de l'encadrement dans la production cotonnière. En effet, l'encadrement paysan, initialement dévolu à l'Office national de développement rural (ONDR), est désormais assoupli. La création de l'interface et la structuration du monde paysan ont pour mission d'assurer ce rôle en lieu et place de l'ONDR. Les associations villageoises, créées sur l'initiative de la société cotonnière avec l'appui de l'ONDR, assurent désormais tant bien que mal la gestion des intrants et l'organisation de la commercialisation primaire de coton graine dans le cadre des marchés autogérés (Magrin, 2001). Si ce processus évoluant vers la privatisation de la filière semble bien marcher dans certains secteurs cotonniers, il n'en est rien dans d'autres. La faible capacité de structuration des producteurs et l'analphabétisme sont parfois sources de difficultés pour la prise en charge de la production et de la commercialisation primaire.

En dépit des difficultés actuelles, on constate que là où certaines conditions semblent réunies, la culture cotonnière se maintient bon an mal an. En revanche, il est des espaces, issus des vieux bassins cotonniers, où le coton périclité. Les premiers espaces correspondent principalement à des zones de fortes densités de population réunissant parfois des conditions naturelles favorables, avec un engouement marqué des populations pour la culture du coton. Les seconds appartiennent en général à des secteurs moins peuplés, paradoxalement marqués par des disponibilités foncières. Même si les conditions naturelles y sont, dans certaines situations, favorables au coton, le contexte d'enclavement qui les caractérise constitue parfois une entrave à l'expansion de la culture cotonnière. Pour rendre compte de ces dynamiques et de ces disparités régionales, deux terroirs jugés représentatifs des différentes situations décrites servent d'illustrations à cette étude. Le premier, Ngoko, est un terroir peuplé de Musey, une des principales ethnies du Mayo-Kebbi pratiquant l'agriculture et l'élevage. Ce territoire, vaste de 850 ha et intensément mis en valeur, appartient à une zone densément peuplée (70 hab/km<sup>2</sup>)<sup>1</sup> et faisant partie du bassin cotonnier actuellement dynamique au Tchad. Le second, Djoy, est un terroir agricole ngambaye, proche de Beïnamar, au sud-ouest de Moundou. Le terroir appartient à une zone de front pionnier très peu peuplée (15 hab/km<sup>2</sup>), marquée par des disponibilités foncières importantes (2 600 ha de superficie pour 500 habitants en 2000). Il est situé dans une zone où la culture cotonnière connaît depuis quelques années un recul remarquable.

## Le sud du Tchad et l'organisation spatiale de la culture cotonnière

Le sud du Tchad est souvent appelé « zone cotonnière » comme si cette culture y était répartie de façon homogène. Or, il n'en est rien. Bien des espaces, en raison de conditions écologiques particulières, sont déclarées inaptées à la culture du coton. Il en est ainsi des plaines d'inondation du Logone et de la Kabia. Les premières tentatives d'implantation du coton dans ces zones ont été vite abandonnées pour laisser le terrain à la culture du riz, mieux adaptée (Cabot, 1964). Même dans les secteurs effectivement concernés par le coton, des facteurs naturels (pédologie) et humains (densité de population, pratiques agricoles) déterminent des contrastes en matière de production et de productivité, de sorte qu'on distingue les

---

<sup>1</sup> La population de Ngoko dépasse 700 habitants en 2000, soit une densité ramenée à l'échelle du terroir de 84 hab/km<sup>2</sup>.

bassins cotonniers les plus actifs des secteurs peu productifs. D'une manière générale, les zones de plus forte productivité se localisent de façon préférentielle dans les espaces les plus fortement peuplés (Sautter, 1958 ; Cabot, 1964 ; Magrin, 2001) comme le bassin du Logone<sup>2</sup>, considéré comme la zone cotonnière du Tchad par excellence (Cabot, 1964). Les fortes densités de population, les conditions pédologiques favorables, l'intérêt des populations, notamment Moundang et Musey, puis Toupouri et Ngambaye, ont été des facteurs expliquant l'aptitude de cette région à la production cotonnière. Or, ce foyer cotonnier du Logone connaît depuis deux décennies des dynamiques divergentes. Certains secteurs au sein de cet espace présentent des signes de déprise cotonnière, sous l'effet de contraintes spécifiques (insécurité, enclavement). Au sud-ouest de Moundou, le secteur de Beïnamar, où se trouve le terroir de Djoy, est l'un des deux. A l'inverse, le cœur de la production cotonnière de l'Ouest se situe actuellement dans le sud du Mayo-Kebbi, où les moyennes de production annuelle varient de 1 000 à plus de 5 000 tonnes selon les espaces<sup>3</sup> (Magrin, 2001). Cette prépondérance se traduit par la concentration d'usines d'égrenage dans cet espace (3 usines sur 5 que compte actuellement le pôle cotonnier de l'Ouest).

D'une manière générale, le coton ne semble plus à même d'assurer comme par le passé son rôle dominant dans les systèmes agricoles. Face à cette situation, de nombreux producteurs adaptent leurs systèmes de production en tenant compte du caractère aléatoire de la culture cotonnière. Les tendances à la diversification des activités de production s'observent ici et là, avec un seul objectif : la recherche de revenus monétaires. C'est le cas à Ngoko et à Djoy III, où l'on observe des pratiques récentes d'élevage de porcs (Moptaté, 2000), des tentatives d'introduction de nouvelles cultures (soja, canne à sucre, niébé) et du développement de la culture d'arachide. Cette dernière culture, très présente dans le système à Djoy, s'impose un peu partout comme une alternative au coton, surtout dans les régions affectées par des conditions d'enclavement comme le Moyen-Chari (Danemadji principalement) (Ondjé, 2001).

Dans les espaces où le coton demeure dominant, d'autres raisons se cachent derrière celles qui sont les plus couramment évoquées pour expliquer sa prépondérance dans l'occupation du sol. Si le coton se présente souvent comme une nécessité incontournable en termes de revenus habituels, directement ou indirectement réinjectés dans l'exploitation agricole, il est, pour certains producteurs, une stratégie d'amélioration des conditions de production<sup>4</sup>.

## **Les conditions locales de production cotonnière à Djoy et Ngoko**

Le coton trouve dans la zone soudanienne des conditions climatiques favorables pour sa production. Jouissant d'un climat de type soudanien, les terroirs de Djoy et de Ngoko bénéficient des mêmes régimes pluviométriques. Cependant, on note quelques variantes puisque ces deux espaces sont séparés d'un degré de latitude Nord. Le terroir de Djoy III, le plus au sud (8° N), enregistre une pluviométrie annuelle de 1200 mm, tandis que celui de Ngoko (9° N) totalise rarement 1 000 mm de pluie par an. Dans les deux cas, la moyenne de 800 mm requise pour assurer la production cotonnière est dépassée ; par conséquent, cette différence ne peut en aucun cas expliquer les disparités entre les deux zones. La répartition temporelle et spatiale de la pluviométrie est aussi un critère important à prendre en considération pour expliquer les variations interannuelles de la production. Il n'est donc pas exclu que la mauvaise répartition des pluies et la qualité des sols puissent causer des écarts de production entre ces deux territoires. S'agissant des sols, les études pédologiques de la région classent pourtant les deux zones parmi les régions pourvues en sols riches et aptes à la culture du coton (Pias, 1961).

Si les conditions naturelles sont partout favorables, les considérations socio-économiques ne sont pas forcément les mêmes d'un espace à l'autre. Ces éléments constituent en effet des facteurs essentiels pour expliquer les contrastes en matière de superficies cultivées et de production entre ces deux terroirs. Au-delà des différences de densités, qui conditionnent les niveaux de production du coton et son importance dans l'occupation de l'espace, il convient de noter que l'élevage de bovin participe activement à

---

2 Les deux départements du Mayo-Kebbi et du Logone qui représentent la partie tchadienne du bassin du moyen Logone, assurent pour leur part de 74 à 81,5% de la production cotonnière [nationale], cela malgré l'affectation des terres inondables à la production du riz (Cabot, 1964).

3 L'espace de production correspond à la zone d'encadrement ONDR

4 Le coton permet l'accès aux intrants qui profitent aussi aux cultures vivrières ("arrière-effet" du coton).

l'expansion cotonnière, à travers la culture attelée. Ce dernier facteur a pendant longtemps entretenu des écarts en termes de superficies cultivées et de production entre ces deux terroirs. Tandis que les Musey, devenus agro-éleveurs à la faveur de l'introduction du coton et aux contacts avec les peuples d'éleveurs comme les Peuls, associent l'élevage à l'exploitation agricole, notamment par le développement de la traction animale, les Ngambaye de Djoy III apparaissent moins avancés dans ce domaine. L'infestation de la zone par la mouche tsé-tsé jusqu'aux années récentes et la détérioration de la sécurité au cours des années 80-90 ont constitué des facteurs essentiels limitant l'élevage. La traction animale, facteur d'accroissement des superficies cultivées, est ainsi moins représentée dans ce dernier terroir qu'à Ngoko (tableau I).

**Tableau I:** L'équipement des exploitations pour la culture attelée à Ngoko et à Djoy III.

Terroir	Exploitants	BCA	Charrues	Charrettes	But./Sarcl.
Ngoko	92	152 (1,6)	43 (0,4)	15 (0,1)	22 (0,2)
Djoy	81	54 (0,6)	21 (0,2)	5 (0)	8 (0)

Source : enquête exploitation, août 2000.

## Occupation du sol et dynamique cotonnière

L'emprise cotonnière et les niveaux de production varient fortement d'un terroir à un autre. Dans le terroir de Ngoko, le coton demeure prépondérant dans l'occupation du sol. Quelles que soient les campagnes, il dépasse les moyennes nationales, d'après lesquelles le coton fournit entre 30 et 40 % des superficies cultivées (Magrin, 2001). Pendant la campagne agricole 2000-2001, les superficies emblavées à Ngoko représentent en effet 46 % des superficies cultivées contre 8 % à Djoy III. De 1995 à 2000, les superficies cotonnières passent de 116 à 185 ha, soit une progression moyenne d'environ 10 ha par an (tableau II). Le coton occupe régulièrement la première place devant les cultures vivrières, bien que les rendements soient restés à un niveau modeste ces dernières années, en raison de la diminution de la fertilité des sols<sup>5</sup>. Du fait de l'augmentation des superficies consacrées au coton, la baisse de rendement n'empêche pas une augmentation globale de la production exprimant ainsi le caractère prépondérant du coton dans le terroir.

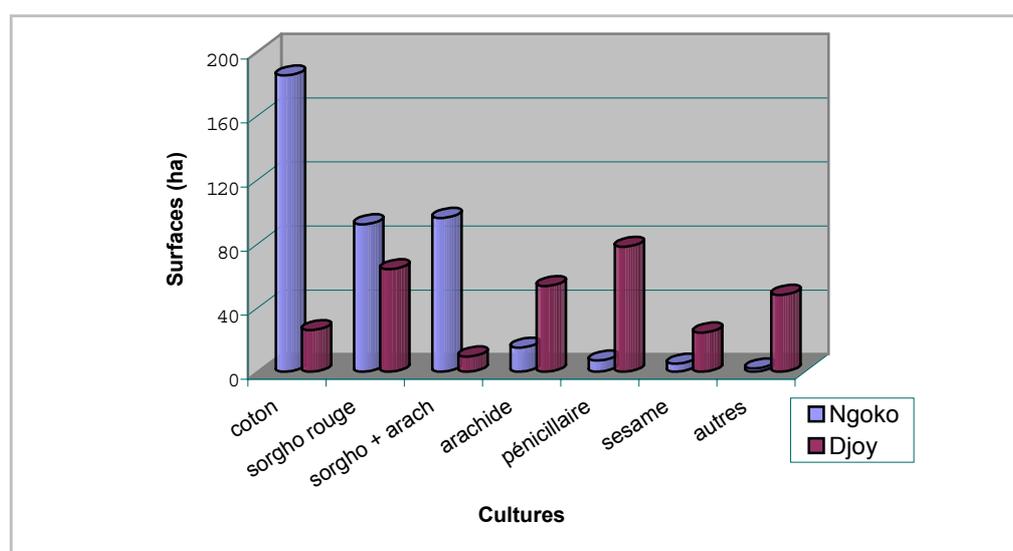
A l'inverse, la culture cotonnière est-elle en voie de disparition dans le terroir de Djoy III? C'est ce que suggère l'évolution des superficies cultivées et de la production qui ne cessent de chuter depuis 1995. La campagne 2000-2001 a été exceptionnellement faible, à la suite d'un abandon massif du coton par les producteurs. Sur 81 exploitations agricoles que compte le village durant cette campagne, seules 21 ont cultivé du coton. Au cours des cinq dernières années, les superficies consacrées au coton ont considérablement chuté (89 ha en 1995-1996 contre 26 ha en 2000-2001). Les chiffres de production suivent également cette évolution (tableau II). A la différence de Ngoko, confronté au problème de fertilité des sols du fait de la densification de l'espace, le terroir de Djoy est caractérisé par des disponibilités foncières autorisant des cultures extensives. Dans cet espace anciennement compté parmi les bassins cotonniers les plus actifs, l'emprise de la culture cotonnière est devenue faible depuis plus de dix ans. Le coton est désormais fortement concurrencé par certaines productions vivrières, en particulier l'arachide qui prospère.

Alors qu'à Ngoko, la culture cotonnière concerne en 2000 plus de 90 % des exploitations agricoles pour une superficie totale de 185 ha, à Djoy III, elle n'a occupé que 25 % des exploitations (figure 1). Dans le premier cas, seuls les agriculteurs âgés ou en difficulté économique sont contraints d'abandonner le coton, quand ils n'ont pas les moyens et la force de travail requis. Dans le second cas, toutes les catégories semblent touchées par la désaffection cotonnière.

<sup>5</sup> Outre l'appauvrissement des sols, la chute des rendements au cours des trois dernières années s'explique aussi par la stratégie des producteurs qui consiste à détourner l'engrais destiné au coton au profit d'autres cultures. La finalité est de prendre moins de risque avec des cours plus bas.

**Tableau II.** Évolution des caractéristiques de la production cotonnière dans les deux terroirs.

Villages	Ngoko			Djoy III		
	Surf.(ha)	Rendt (kg/ha)	Prod (kg)	Surf.(ha)	Rendt (kg/ha)	Prod (kg)
1995/96	116	858	100 528	89	800	70 600
1996/97	138	954	132 670	98	900	87 300
1997/98	160	917	146 353	75	850	64 986
1998/99	154	667	125 241	73	800	60 500
1999/00	168	619	102 883	69	900	71 800
2000/01	185	630	116 500	26	300	7 580



**Figure 1.** Comparaison des superficies cultivées entre Ngoko et Djoy III en 2000.

## Pérennité et déprise cotonnière : les facteurs explicatifs

Les résultats de l'enquête montrent une différenciation nette entre les deux espaces de production cotonnière. Une culture cotonnière qui marque très fortement les paysages, d'un côté, et de l'autre celle qui amorce un recul, cédant de plus en plus de l'espace à d'autres cultures. En effet, la prédominance de la culture cotonnière dans l'occupation du sol et sa réussite dans le sud du Mayo-Kebbi, en général, et dans le terroir de Ngoko, en particulier, peuvent être expliquées par la conjonction de plusieurs facteurs. Les facteurs démographiques et pédologiques sont certes significatifs mais peuvent, dans certaines situations, s'avérer insuffisants pour expliquer les dynamiques spatiales du coton. Parmi les raisons fondamentales expliquant la pérennité de la culture du coton dans cette localité se trouve au premier chef la facilité avec laquelle les populations ont accueilli l'introduction de cette culture dans leur milieu, à l'exception des Toupouri qui y ont d'abord opposé une résistance farouche avant de l'accepter plus tard (Cabot, 1964 ; Magrin, 2001).

Ailleurs, il a fallu attendre plus longtemps pour que la culture du coton soit acceptée. Ainsi, en pays Ngambaye, l'histoire de cette culture est riche en révoltes et fuite des populations devant les pressions conjuguées de l'administration coloniale et des chefs qui la servaient. C'est d'ailleurs, l'une des raisons à l'origine de la fondation du village de Djoy III. En effet, à la suite des pressions faites sur les populations par un ancien chef Ngambaye, du nom de Nguendeng, en vue de la réussite des campagnes cotonnières, une partie de la population avait fui le village d'origine de Djoy I, vers la fin des années 40, pour fonder plus tard Djoy III. Ce rappel historique illustre bien le démarrage difficile de la culture du coton dans la région et permet ainsi de comprendre le recul actuel de celle-ci dans le terroir.

En revanche, dans d'autres régions comme le Mayo-Kebbi, l'acceptation de la culture du coton s'inscrit à juste titre dans les pratiques sociales et culturelles des populations, en permettant la mobilisation monétaire nécessaire au paiement de la dot. Chez les Musey comme chez les Moundang et Toupouri, les revenus procurés par la culture du coton sont souvent investis dans le gros bétail, dont une partie est transférée dans le cadre du versement en nature de la dot. Le coton est ici un facteur de richesse, ce qui justifie son maintien dans les systèmes de production.

Ainsi, le rapport des différentes populations à l'élevage permet aussi d'expliquer les différentes pratiques cotonnières. Alors que la plupart des populations du Mayo-Kebbi ont une tradition d'élevage avec une intégration relativement poussée de l'agriculture à cette activité, celles du Logone occidental semblent un peu en retard. La culture attelée a permis la diffusion de l'élevage, mais les conditions particulières (insécurité) ont ensuite limité son développement. Or, il paraît évident que les pratiques d'élevage intégrées à l'agriculture sont un facteur d'intensification du système et de l'expansion de l'activité cotonnière assurée par la culture attelée. Cette innovation technique a permis d'accroître les surfaces cultivées dans le terroir de Ngoko. En revanche, à Djoy III, les raisons d'ordre naturel et politique évoqué précédemment justifient le faible niveau d'équipement des exploitations pour la culture attelée. Pourtant, la situation foncière actuelle autoriserait l'accroissement des superficies cultivées par l'utilisation de la charrue.

S'il est aussi vrai que le principal handicap pour la zone de Djoy III est la faiblesse de son peuplement, accentuée par son isolement depuis la fermeture de l'usine de Beïnamar en 1986, il ne faut pas sous-estimer la détérioration de la sécurité<sup>6</sup> dans la région, pendant que tout le Mayo-Kebbi était relativement épargné. L'insécurité a entraîné les déplacements des populations vers le Cameroun, plus précisément dans les régions de Poli et Touboro, où étaient installés les camps des réfugiés tchadiens par le HCR (Haut commissariat des réfugiés). Aujourd'hui, beaucoup de ces réfugiés ne sont pas rentrés. Ceux qui sont de retour éprouvent beaucoup de difficultés à produire le coton, certaines techniques de production vulgarisées par l'ONDR ayant été oublié ou négligées durant l'exil. Beaucoup connaissent d'ailleurs mieux les techniques vulgarisées dans le pays hôte. Nombreux sont les paysans qui ont transposé chez eux la technologie de la diaspora, notamment l'utilisation des herbicides avant le labour. Mais la diffusion des techniques de la SSodécoton dans cette partie du Tchad est confrontée au problème d'approvisionnement en intrants.

Une des dernières raisons justifiant l'activité cotonnière est la localisation et la viabilité des infrastructures de production. Ainsi, la progression de la culture cotonnière dans le bassin de Ngoko peut s'expliquer par la proximité de l'usine d'égrenage de Pala (40 km) et l'accessibilité des pistes qui favorisent la commercialisation du coton-graine et l'approvisionnement en intrants. L'éloignement des usines et l'impraticabilité des pistes constituent de gros handicaps pour l'enlèvement du coton dans les villages isolés comme Djoy. L'ensemble de la production cotonnière de ce dernier bassin est actuellement acheté et transporté vers l'usine de Moundou (80 à 120 km). Cette situation a occasionné des retards dans l'enlèvement du coton, parfois jusqu'à l'installation de la saison des pluies. Et la qualité de la production est ainsi remise en cause.

D'une manière globale, on remarque que l'absence de subvention sur les intrants et sur le matériel agricole constitue une pilule amère et exclut parfois les exploitations démunies de la culture. Même si l'accès aux intrants, s'opérant dans un cadre associatif, ne pose guère de problème d'approvisionnement, il arrive souvent que des producteurs, même réunis en association et soutenus par les ONG, éprouvent d'énormes difficultés pour accéder au matériel agricole à des prix abordables. Dans certaines localités, les producteurs dénoncent plusieurs irrégularités dans l'organisation des marchés: retard dans l'enlèvement du coton et dans le versement des gains, déclassement du coton, dont la qualité est douteuse, caution solidaire. Ce dernier mécanisme qui permet de retirer à la source la totalité des redevances dues à la société cotonnière par l'association des producteurs, semble avoir enfoncé le clou. Les parts des membres défaillants sont supportées par tous. Il appartient à la structure paysanne de sanctionner ces derniers en les faisant rembourser par la suite. Dans certaines situations, ces membres défaillants sont poursuivis devant les autorités administratives ou pressés de vendre leurs animaux pour rembourser les autres membres. Selon les paysans, cette pratique est apparue comme une véritable source de conflit et de fragilisation de la cohésion sociale dans les villages.

---

<sup>6</sup> Exactions de la rébellion armée successive (1982 à 1985 puis 1992-93) et répression par les forces gouvernementales.

## **Conclusion : quelles perspectives cotonnières dans les terroirs du Sud tchadien ?**

La culture du coton sera-t-elle pérenne dans les terroirs agricoles du Sud tchadien ? Les dynamiques cotonnières appréhendées à l'échelle de deux terroirs évoquent de fortes disparités géographiques. La culture du coton imposée avant d'être acceptée comme une véritable culture de rente, est conservée ou abandonnée actuellement par les producteurs en fonction des circonstances. Les fluctuations dans le temps et dans l'espace de la géographie cotonnière expriment une certaine disposition actuelle des populations rurales à porter leur intérêt librement sur les activités les plus rémunératrices. Même dans les bassins les plus dynamiques en production cotonnière, représentés par le terroir de Ngoko, il est maintenant rare de voir le coton représenter plus de 50 % des superficies cultivées. Les tendances générales sont plutôt à la baisse.

La permanence de la culture cotonnière dans les terroirs agricoles, y compris ceux dans lesquels elle est actuellement la plus dynamique, dépend de la stabilité des cours mondiaux, de la bonne gestion de la société cotonnière et, surtout, de l'amélioration des conditions de vie des producteurs. Les bailleurs de fonds font de ce dernier point leur cheval de bataille. L'amélioration des conditions de vie des producteurs passe nécessairement par la garantie des conditions de production (accès aux équipements et aux intrants à des prix préférentiels) et de commercialisation (augmentation et stabilité du prix d'achat du coton-graine). Or, dans le contexte de la globalisation de l'économie, la filière coton tchadienne est soumise à une forte concurrence internationale, aggravée par la chute des cours mondiaux du coton-fibre, le tout dans un contexte où la Cotontchad, sur endettée parce que mal géré par le passé, est menacée de privatisation. Toutes ces évolutions affectent directement les espaces de production et accentuent la précarité économique du monde rural. Le développement des champs pétrolifères de Doba amènerait de modifications importantes dans les paysages et les systèmes cotonniers tchadiens. Avec le chantier pétrolier, l'accélération prévisible de l'urbanisation, la croissance des marchés vivriers pourrait accélérer les dynamiques actuelles dans les zones les moins bien pourvues, en stimulant les cultures de rente alternatives. La privatisation du transport de l'égrenage, prévisible, viendrait ajouter ses effets à ces dynamiques. On aurait ainsi une zone cotonnière beaucoup plus contrastée que par le passé, avec des zones proches des usines avec de bonnes conditions naturelles et sociologiques où le coton resterait important et d'autres où il disparaîtrait totalement au profit d'autres spéculations vivrières.

## **Bibliographie**

CABOT J., 1964. Le bassin du moyen Logone. Thèse de doctorat es Lettres, Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Paris, 327 p.

DJONDANG K., 2002. La culture cotonnière au centre du processus de développement au Tchad, impasse ou succès. Actes de colloque organisé par le CEFOD "Tchad, 40 ans d'indépendance : bilan et perspectives de la gouvernance et du développement", N'Djamena, 25-28 février 2002, 13 p.

FAURE G. *et al.*, 2001. La production cotonnière. Atlas agriculture et développement rural des savanes d'Afrique centrale. Version provisoire. PRASAC, pp. 62-70.

MAGRIN G., 2001. Le sud du Tchad en mutation : des champs de coton aux sirènes de l'or noir. Thèse de doctorat, version éditée. CIRAD-PRASAC-SEPIA. Pour Mieux Connaître le Tchad. 427 p.

MAGRIN G., 2000. Vivrier marchand et intégration régionale, l'essor de la culture de l'arachide au sud du Tchad. Prasac, Observatoire du développement. Montpellier, 65 p.

MINISTÈRE DE LA COOPERATION FRANCAISE ET DU DEVELOPPEMENT, 1991. Le coton en Afrique de l'Ouest et du Centre : situation et perspectives. Études et documents, 353 p.

MOPATE L.Y., 2000. Diagnostic sur l'élevage porcin dans deux terroirs villageois de référence (Ngoko et Tchanar) en zone des savanes du Tchad. LRVZ/PRASAC, N'Djamena, 25 p.

ONDJE D. A., 2001. Les marchés hebdomadaires comme facteurs de transformations économiques et sociales des savanes africaines : cas de Danemadji au sud du Tchad. Maîtrise de géographie, Université de N'Djamena.

REOUNODJI F., 2003. Espaces, sociétés rurales et pratiques de gestion des ressources naturelles dans le sud-ouest du Tchad. Vers une intégration agriculture-élevage. Paris: Univ. Paris I / Prasac / Ird / Cirad, 436 p.

ROUPSARD M., 1987. Nord-Cameroun. Ouverture et développement. Thèse de doctorat es Lettres et Sciences Humaines. E.N.S/Université de Yaoundé – Coutances, 516 pages.

SAUTTER G., 1958. Le chemin de fer Bangui-Tchad dans son contexte économique régional. Étude géographique de l'économie des transports au Tchad et dans le Nord de l'Oubangui. Bangui, SCECFBT, Université de Strasbourg, 325 p.

Réounodji Frédéric (2003)

Dynamiques agricoles dans les savanes du Tchad : quelles perspectives cotonnières ?

In : Jamin J.Y. (ed.), Seiny Boukar L. (ed.), Floret Christian (ed.). Savanes africaines des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis : actes du colloque

Montpellier (FRA) ; N'Djaména (TCD) ; Dakar : CIRAD ; PRASAC ; CORAF, 7 p. Colloque Savanes Africaines : Des Espaces en Mutation , Des Acteurs Face à de Nouveaux Défis, Garoua (CAM), 2002/05/27-31

ISBN 2-87614-580-4